

**COMPTE RENDU SOMMAIRE**  
**Réunion du Conseil Municipal**  
**22 mai 2018**

**N°2018\_05\_1 APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 10 AVRIL 2018**

Considérant l'absence d'observation, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte le compte rendu de la séance du 10 avril 2018.

**N°2018\_05\_2 FONDS DE CONCOURS – COMMUNAUTÉ DE COMMUNES - Restauration Eglise**

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal, DEMANDE à Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays Grenadois l'attribution d'un fonds de concours de 30 000 €uros (exercice 2018) et 30 000 euros (exercice 2019), pour les travaux de restauration de l'église.

**N°2018\_05\_3 CREATION D'UN EMPLOI TEMPORAIRE ACCROISSEMENT SAISONNIER D'ACTIVITE - (article 3 2° de la loi 84-53 du 26 janvier 1984)**

**LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité, DECIDE** de créer un emploi temporaire à temps complet à raison de 35 heures/semaine d'adjoint technique territorial de 2<sup>ème</sup> classe, catégorie hiérarchique C, pour la période du 16 juillet 2018 au 31 août 2018 pour faire face à l'accroissement saisonnier d'activité dans le service : technique.

**N°2018\_05\_4 CREATION DE DEUX EMPLOIS PERMANENTS ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL – 2<sup>ème</sup> CLASSE**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **DECIDE**

- de créer, à compter du 1<sup>er</sup> juin 2018, **deux** postes permanents d'adjoint technique principal – 2<sup>ème</sup> classe – cadre d'emplois des adjoints techniques ;
- les responsables de ces postes de travail seront astreints à une durée hebdomadaire de travail de 35 heures ;
- ils seront chargés des fonctions d'agent technique (entretien des espaces verts, de la voirie, des bâtiments ...).

**N°2018\_05\_5 SUBVENTION COMITE DES FETES – 2018 - VIREMENTS DE CREDITS**

*Pour ce dossier Monsieur Jacques SOUS ne participe pas au vote.*

**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré, **DECIDE** :

**L'octroi de la subvention suivante :**

- Comité des Fêtes - subvention fonctionnement 2018 : 3 000 €

**N°2018\_05\_6 SUBVENTION BANDA LOS CRAIGNOS – 2018 - VIREMENTS DE CREDITS**

*Pour ce dossier Monsieur Jean-Michel ESTEFFE ne participe pas au vote.*

**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré, **DECIDE** :

**L'octroi de la subvention suivante :**

- Banda Los Craignos - subvention fonctionnement 2018 : 800 €

**N°2018\_05\_7 SUBVENTIONS ASSOCIATIONS – 2018 - VIREMENTS DE CREDITS**

**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré, **DECIDE** :

## L'octroi des subventions de fonctionnement 2018 suivantes :

- Amicale Donneurs de Sang Bénévoles	120 €
- Association Sportive Cazérienne (ASC football)	1 400 €
- FNACA Cantonale	100 €
- Moto club Cazères-sur-l'Adour	305 €
- Prévention Routière	150 €
- Les P'tits Loups	500 €
- Larrivière Cazères Basket	1 200 €

### **N°2018\_05\_8 TRAVAUX BATIMENTS**

1 – **Mairie** : alarme anti intrusion. Plusieurs propositions relatives à des dispositifs différents sont présentées. A l'unanimité, c'est la société KEOPS qui est retenue, pour un montant prévisionnel d'environ 900 euros HT, à affiner.

2 – **Ensemble Sports et Loisirs** : travaux de mise en accessibilité des toilettes. La commission « sécurité / incendie » a rendu un avis favorable sur ce projet, on reste dans l'attente de l'avis de la commission « accessibilité ».

### **N°2018\_05\_9 DECISION MODIFICATIVE - ICNE -**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité DECIDE :

Les virements de crédits suivants :

- Section d'investissement
  - chapitre 020 « dépenses imprévues » – dépenses : - 1 065,94 €
  - Article 66112 (Intérêts – rattachement des ICNE) – dépenses : + 1 065,94 €

### **N°2018\_05\_10 DESIGNATION DU DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES**

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

- APPROUVE la désignation de l'Agence Landaise Pour l'Informatique comme Délégué à la Protection des Données.

### **DIVERS / INFORMATIONS**

- Lotissement des Paloumayres : le permis d'aménager a été déposé le 11 mai 2018.
- Bureau de Poste : horaires d'été du 09/07/2018 au 01/09/2018 – du lundi au vendredi de 14h à 16h30 et le samedi de 9h à 12h.
- INSEE : le recensement de la population se déroulera du 17 janvier au 16 février 2019.
- Carrefour des communes : le don versé par la commune (500 €) en faveur des communes sinistrées par l'ouragan IRMA a participé au financement de la reconstruction d'une école sur la commune de Saint-Martin.
- Enquête publique GAMA du 4 juin au 4 juillet 2018 inclus : demande d'autorisation d'étendre l'exploitation d'une carrière de sables et graviers sur les communes de Cazères-sur-l'Adour, Renung, et Duhort-Bachen, lieux-dits « Champ de Bordecarrère », « Cameloung », « Bordecarrère », « Saligas de Poudenx », « Mellet », « Gabarret », « Le Tremblant », « Laroque », « Castets » et « Gaillat ».

- Un cirque a été autorisé à stationner sur le parking de la salle des fêtes du 28 au 30 mai 2018.
- DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) 2018 : les services de la préfecture informent de l'attribution d'une subvention de 30% du montant HT des travaux de réhabilitation de l'église, soit 84 900 € suivant le montant estimatif des travaux.
- La réunion relative à l'établissement du calendrier des manifestations 2018 /2019, à laquelle sont conviées toutes les associations, se déroulera le vendredi 25 mai 2018.
- Plan Communal de Sauvegarde (PCS) : programmation d'une réunion mardi 5 juin, en vue de la finalisation de sa mise à jour.

*L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à vingt-deux heures vingt minutes.*

Fait à Cazères-sur-l'Adour, le 20 juin 2018.

Le Maire,  
Francis DESBLANCS